

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Inauguration du nouveau Jazzland: deux folles nuits!

• C'EST maintenant chose faite : le Jazzland a inauguré ses nouveaux locaux durant ce dernier week-end. Nombreux sont d'ailleurs ceux qui n'ont pu y pénétrer, tant l'affluence était grande. Simples curieux ou authentiques amateurs de jazz ? L'avenir le dira.

Quant à nous, signalons simplement, et ce ne sont là qu'impressions perçues d'un pas de porte lui-même fort fréquent, que cette inauguration semble s'être passée dans une atmosphère folle et surchauffée, atmosphère à laquelle la présence de l'explosif trompettiste Wallace Davenport n'était évidemment pas étrangère. Excellente prestation aussi des Jazz Vagabonds qui n'attendaient que

la présence d'un tel catalyseur pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Voilà pour la nuit de vendredi à samedi.

A celle de samedi à dimanche, il faut encore ajouter la présence du pianiste Sammy Price, le « King of blues and boogie-woogie » que l'on ne présente plus aux Neuchâtelois. Inutile de préciser que cela tournait au délire.

Inauguration plus que réussie donc, et réjouissante. Ne reste plus qu'à souhaiter longue vie au nouveau Jazzland, cette « boîte » unique en Europe, parait-il, et à espérer que, fidèle à sa tradition, il réserve encore de nombreuses surprises aux amateurs de jazz, sans trop oublier les amateurs de « modern » et, pourquoi pas, de « new-wave ».

J.B.W.

Les commandants des corps communaux de sapeurs-pompiers réunis à Neuchâtel

Intervention sur des matières radioactives

• LES commandants de corps de sapeurs-pompiers de toutes les communes du canton, et leurs adjoints - 137 personnes: chiffre record - se sont retrouvés à Neuchâtel samedi pour la journée d'instruction qui, chaque année à la même époque, leur est destinée.

Sous l'égide de la Fédération neuchâteloise des sapeurs-pompiers et la direction du major René Habersaat, responsable des cours cantonaux, secondé par une douzaine d'officiers instructeurs, les commandants de corps ont non seulement pris connaissance de quelques nouveautés techniques, et participé, comme d'habitude, à des exercices pratiques de technique et de tactique du feu, mais ont assisté à une démonstration des premiers-secours de Neuchâtel dans une intervention sur des matières radioactives.

Depuis l'an dernier, en effet, l'Etat a fait équiper les deux centres de secours de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds de matériel et d'équipements - masques à gaz, pélerines de protection, gants, vêtements imperméables - pour lutter contre la radioactivité et les produits chimiques. Une trentaine de sapeurs-pompiers appartenant aux centres de secours répartis dans le canton et à la gendarmerie neuchâteloise ont été en outre formés durant une semaine passée à Würenlingen.

Lors de la démonstration de samedi, dans le préau de l'école de la Maladière, les invités de la fédération ont donc pu apprécier le degré de préparation des professionnels du centre de secours de Neuchâtel intervenant après un accident dans lequel était impliqué un véhicule transportant une source radioactive avec un blessé. Plusieurs phases caractérisèrent cet exercice: la reconnaissance puis la protection des ambulanciers, la cancellation de la zone prétendument contaminée, le contrôle de la radioactivité, la recherche de la source radioactive et sa mise en lieu sûr, enfin la décontamination de tous ceux qui avaient eu à intervenir.

Cette journée d'instruction a été marquée par la présence du conseiller d'Etat chef du département des travaux publics, André Brandt, de qui dépend la lutte contre le feu, qui apporta les remerciements et le salut de l'Etat aux participants lors du repas de midi à la Rotonde, du conseiller communal et directeur de la police du feu Claude Frey, qui servit le vin d'honneur destiné à mettre un point final particulièrement agréable à cette journée, du capitaine André Stoumann, commandant de la gendarmerie, et de M. Scholl, expert de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie.



Lutte contre la radioactivité. L'équipe d'intervention est prête. (Avipress-P. Treuthardt)

A l'aula de l'université

Le prix 1980 de l'Institut neuchâtelois au D' Claude Lambert

Samedi après-midi, à l'aula de l'université, en présence de nombreuses personnalités dont notamment le conseiller d'Etat François Jeanneret et le conseiller communal Jean Cavadini, l'Institut neuchâtelois présidé par M. Gaston Clottu a remis son prix 1980 au Dr Claude Lambert. C'est le professeur André Aeschlimann de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, qui s'est chargé de présenter la personnalité et l'œuvre du lauréat.

Né en 1918 à Neuchâtel le Dr Claude Lambert a fait ses études dans sa ville puis à Lausanne et à Genève où il obtient en 1944 le diplôme fédéral de médecine. Il va pratiquer quelque temps comme jeune médecin aux Brenets avant de partir à La Rochelle d'où il se livra aux joies de la navigation jusqu'à ce que son bateau soit mis hors d'usage par une tempête. De La Rochelle, il gagne Paris et y étudie la médecine tropicale. Diplômé en 1953, il effectue des stages à Marseille et à l'Institut tropical de Londres. De 1954 à fin 1959, on le retrouve dans l'ex-Congo belge où il est chef de santé de diverses sociétés et directeur d'un hôpital. Rentré au pays, il est engagé par Ciba. Pour le compte de cette industrie pharmaceutique, il va effectuer aussi bien à Bâle que dans divers pays tropicaux d'Afrique des recherches et essais cliniques dans le domaine de la parasitologie, participant activement à des congrès et collaborant avec divers instituts spécialisés dans ces sujets. De 1968 à 1972, il travaille en Valais dans le domaine des tiques et de Lucilia. Depuis 1972, toujours pour le compte de Ciba-Geigy, il effectue des recherches dans un laboratoire de Saint-Aubin sur des questions de nutrition animale et de reproduction principalement. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques, notamment sur ces parasitoses que sont les amibes et les schistosomes sur lesquelles il a consacré l'essentiel de ses travaux. On signalera enfin qu'il est également expert scientifique de l'OMS.

Comment expliquer cette carrière aussi fructueuse qu'inattendue si ce n'est par ces grandes qualités que possède le Dr Claude Lambert et que le professeur Aeschlimann a résumé ainsi: enthousiasme, imagination, tenacité et modestie?

PASSIONNANTE CONFÉRENCE

Après la remise du prix à cet éminent chercheur par M. Gaston Clottu, l'assistance put apprécier un intermède de musique ancienne interprété par M^{me} June Pantillon, M. Marcel Treuthardt et M^{me} Monique Treuthardt.

Après quoi on revint aux parasites avec une passionnante conférence du professeur André Aeschlimann intitulée: « les parasites tropicaux sont à notre porte ». L'orateur apprit qu'un milliard d'individus environ étaient infectés dans les zones tropicales principalement par l'un ou l'autre des grandes endémies mondiales. Pour ne citer que deux exemples, 350 millions de personnes souffrent de la malaria et 250 millions de la bilharziose. Le nombre d'Occidentaux se rendant en vacances dans ces zones touchées augmentant sans cesse, le nombre de parasitoses suit le mouvement dans nos pays. En Suisse, elles ont décuplé lors de

ces trois ou quatre dernières années. On n'en meurt que rarement, le parasite - généralement peu suicidaire - n'ayant aucun intérêt à tuer son hôte. Cependant il est des cas tragiques. Le coureur cycliste Fausto Coppi est mort, par exemple, d'une malaria mal diagnostiquée. Plus près de nous, le poète Pierre Boulanger est également décédé des suites d'une parasitose.

Le professeur Aeschlimann s'est ensuite demandé quel était le devenir des parasites qui avaient franchi le seuil de nos contrées, pour conclure qu'il était possible que sous certaines conditions météorologiques certains d'entre eux s'installent chez nous au moins de façon momentanée, une adaptation à nos climats n'étant cependant pas à exclure. Il a démontré l'importance, pour pouvoir lutter efficacement contre ces derniers, d'étudier à fond leurs cycles et leurs astuces. Car pour se reproduire et surtout pour se diffuser, les parasites ont pour eux, outre la loi du grand nombre, plus d'une corde à leur arc.

Ce qui séduit donc dans la parasitologie c'est son côté dynamique extraordinaire qui permet de toucher du doigt les lois fondamentales de la nature sans se borner

à l'extrême spécialisation que connaît la biologie moderne. En 1996, cela fera cent ans que l'on étudie la parasitologie à Neuchâtel. Le professeur Aeschlimann se

réjouit d'avance de ce centenaire auquel il espère assister si, a-t-il naturellement précisé, les parasites lui prêtent vie...

J.-M. R.



M. Gaston Clottu remet le prix de l'Institut neuchâtelois au D' Claude Lambert (à gauche). (Avipress-P. Treuthardt)

Péréquation financière intercommunale: un projet qui risque d'être renvoyé!

Le projet de péréquation financière intercommunale, proposé par le Conseil d'Etat à toutes les communes, actuellement en consultation, risque d'être renvoyé par le Grand conseil à l'étude d'une commission.

Comme nous l'avions relevé, le moment, dans une période préélectorale, semble mal choisi et il est difficile de comprendre la hâte du gouvernement dans cette importante affaire.

L'Etat a soumis un dossier copieux, complété d'un tableau, aux communes. Ce dossier circule parmi les conseillers communaux qui, pour l'heure, se limitent à prendre des positions personnelles. Les uns, « favorisés », seraient prêts à dire « oui »; ailleurs, on fait preuve de prudence d'autant plus que les communes visées seraient perdantes. Récemment, à Colombier, le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département de l'intérieur, a exposé les intentions du gouvernement aux représentants des communes du district de Boudry.

Une autre séance d'information aura lieu pour les communes du district de Neuchâtel.

Le tableau comparatif se base sur des chiffres datant de 1977. Depuis, remarquent certains conseillers communaux, la situation a évolué et il faudrait attendre le bouclage des comptes 1979.

Par exemple, la question de la répartition des charges de l'instruction publique, fort lourdes, a été pratiquement réglée. Reste celle des charges hospitalières, toujours en discussion. Nous avons interrogé divers responsables de communes des districts de Boudry et de Neuchâtel. En général, partout on admet, avec certaines nuances, le rôle important joué par le chef-lieu, centre culturel et sportif. On n'entend pas opposer les villes aux campagnes. Une tendance semble se dégager: une solution régionale pour Neuchâtel et sa région. Personne ne s'oppose au désir d'information de l'Etat, mais presque tous les intéressés

souhaitent un dialogue concret écartant des idées préconçues.

Un peu partout on se demande si le système proposé est opportun. Il apparaît que la plupart des conseillers communaux, divisés sur la question, souhaitent mobiliser les députés.

Dans un tel climat, le dossier risque donc de passer entre les mains d'une commission, le parlement étant également préoccupé par les futures élections.

Nous l'avons souligné: l'heure est venue, sans précipitation, d'engager un dialogue constructif entre les communes et l'Etat. Le Groupement des communes du littoral, justement, n'a pas voulu intervenir jusqu'ici, pour permettre aux intéressés de prendre position.

En fait, l'idéal, une utopie peut-être, serait que toutes les communes, favorisées ou non par le projet, se concertent dans un esprit de solidarité, pour faire des propositions.

J. P.

Du sang neuf pour les Olifants

Dix nouveaux compagnons intronisés à Saint-Blaise

1964-1980... Le temps n'a pas trop de prise sur la confrérie des Olifants de Saint-Blaise. Elle reste par défi mais aussi de cœur la plus jeune des ambassadrices

des vins du Pays de Neuchâtel. L'art du bien manger y est aussi cultivé avec un certain rite, mettant en lumière toutes les richesses et les finesses de la gastronomie régionale.

UN BRIN D'HISTOIRE

Parti de Saint-Blaise sous l'influence de celui qui en fut d'ailleurs presque le père, Marcel Verdon, aujourd'hui gouverneur d'honneur, la confrérie des Olifants a essaimé. Elle a fait reculer les frontières de l'amitié comme celles aussi d'un certain art de vivre entre gens de toutes conditions. Après le Littoral, la confrérie des Olifants a conquis ses grades dans les Montagnes neuchâteloises. Puis, plus près dans le temps, les vins de Neuchâtel ont trouvé leurs ambassadeurs par le biais de la jeune prévolée du Jura.

Si Saint-Blaise est le berceau de la confrérie, c'est d'abord à Cortaillod que l'on s'est retrouvé samedi en fin d'après-midi, dans les caves du compagnon Jean-Claude Perriard pour les traditionnelles épreuves viniques réservées à la cuvée 80 des futurs compagnons. Accueil chaud, comme savent en réserver les hommes de la terre. Et l'examen fut agréable pour le palais d'une dizaine de candidats qui reçurent le soir même la récompense de leur perspicacité et l'insigne de leur rang au sein de la confrérie des mains du gouverneur Rémy Thévenaz.

Retour aux sources pour le dîner de cette solennelle fratrie de la Saint-Blaise. Dans les salons du Cheval-Blanc chacun

des convives apprécia à sa juste valeur les talents du compagnon et maître queux Jean Fetscherin. A l'escriteau, la dame de rivière à la « Grenobloise », le gigot de pré-salé ont flatté plus d'une bouche.

Mais entre la poire façon cardinal et le fromage du Jura, il y eut encore place pour quelques paroles bien senties à la gloire des vins de Neuchâtel avant les élixirs des alambics... Ed. Sz.

Les nouveaux compagnons

Sylvain Descombes, Hauterive; Serge-Eric Nussbaum, Peseux; Claude Droz, Boudry; Jean-Antoine Donazzolo, Auvier; Michel Barberier, Bevaix; Christian Jeanneret, Cressier; Gilbert Gay, Saint-Blaise; Claude Dariois, Neuchâtel; Philippe-Raoul Robert, Cressier; Freddy Schaub, La Chaux-de-Fonds.

Cette volée 1980 de nouveaux compagnons apporte comme les années précédentes un peu de sang neuf à la confrérie. Les nouveaux élus qui avaient à se soumettre de bonne grâce aux épreuves viniques ont trouvé les mots qu'il fallait pour décrire sans suffisance les rouges et blancs ou autre oeil de perdrix de Cortaillod, Auvier et Saint-Blaise soumis à leur palais. Le collège du vin ne s'y est pas trompé puisqu'il leur a décerné des mentions excellentes à très bien. Mais à l'heure des récompenses, l'assemblée eut encore une pensée émue pour celui qui fut un grand échanson modèle, Georges Nagel, trop tôt disparu... (Sz)



Les dix nouveaux compagnons (en demi-cercle) à l'heure des intronisations. (Avipress Treuthardt)

Trois exposantes à la galerie des Amis des arts

Il y avait foule samedi, à la galerie des Amis des arts, pour assister au vernissage de l'exposition Maryse Guye-Veluzat, Anne-Charlotte Sahli et Claude-Alix Renaud.

On entendit d'abord deux jeunes musiciens neuchâtelois, Valentin Raymond et Philippe Borer, qui exécutèrent avec beaucoup de sûreté, d'élan et de musicalité une sonate pour violon et violoncelle en trois mouvements de Boccherini. Puis M. Eric Huguenin présenta les trois artistes.

Née en 1940, Maryse Guye-Veluzat a fait en 1961 un brevet d'enseignement du dessin, et en 1965 elle entre à la Société suisse des femmes peintres. En 1967, elle obtient un prix pour la décoration du Centre scolaire du Mail à Neuchâtel, et durant les années qui suivent elle expose, soit seule, soit en groupe, à Cressier, puis à Aarau, où elle est lauréate du

1^{er} concours suisse des Beaux-Arts du Lyceum.

Née en 1939 à Neuchâtel où elle obtient son baccalauréat, Anne-Charlotte Sahli a suivi les cours de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds. Elle obtient son brevet d'enseignement du dessin, puis elle fait des stages et des voyages d'études en Europe, en Afrique du Nord et au Proche-Orient. En 1965, elle entre à la Société suisse des femmes peintres, elle expose dans plusieurs villes suisses, puis en 1973 à Athènes où elle obtient un prix et une médaille.

Quant à Claude-Alix Renaud, elle est née en 1948. Elle a suivi les cours de la Kunstgewerbeschule à Berne, puis elle a fait des stages en Allemagne et en Suisse alémanique. En 1975, elle fonde un atelier indépendant à Neuchâtel. Elle devient membre de la Société suisse des femmes peintres, puis elle reçoit un

2^{me} prix au concours international de céramique à Faenza en 1971 et une Bourse fédérale des Arts appliqués à Berne en 1972. Elle a participé à diverses expositions collectives.

LES RÊVES D'ARTISTES

Pour caractériser la personnalité de ces trois artistes, M. Eric Huguenin se borna à lire quelques textes de Saint-John Perse et de Valéry, qui en effet s'accordaient bien avec leur esthétique. Puis, après avoir souligné ce que représente l'effort de création solitaire, il invita le public à entrer dans les rêves de ces artistes, source de bonheur et de délectation.

Ce sont surtout des paysages, et en particulier des paysages marins, que Maryse Guye-Veluzat traite le plus volontiers, en les stylisant et en les poussant jusqu'à un certain degré d'abstraction. Parmi eux, les plus réussis sont peut-être « A la baie des Trépassés » et « A la limite du crachin », où les bleus s'harmonisent en une gamme riche et séduisante, relevée à l'horizon par une ligne lumineuse, mais très discrète.

Qu'Anne-Charlotte Sahli aime, comme elle le dit, se perdre dans les nuages aux couleurs subtiles et dans les ciels gris, mauves ou dorés, on l'a compris immé-

ENGES

Candidats proposés

(c) Réunis en assemblée générale les citoyennes et citoyens de la commune d'Enges avaient à proposer les futurs candidats aux prochaines élections. Pour 16 sièges à pourvoir, 17 candidats ont été proposés, toutefois des noms peuvent encore être déposés au bureau communal jusqu'au 31 mars. Notons qu'à Enges les élections sont basées sur le système majoritaire, et qu'il n'y a qu'un seul parti, celui de « L'Entente communale ».

Débat sur la formation professionnelle et d'autres informations neuchâteloises en page 18



M^{mes} Maryse Guye-Veluzat, Anne-Charlotte Sahli et Claude-Alix Renaud, (de gauche à droite), lors du vernissage. (Avipress-P. Treuthardt)